

DEPARTEMENT DE SAONE-&-LOIRE COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
	RAPPORT N° VI-7 25SGADL0135

**SEANCE DU
26 JUIN 2025**

Nombre de conseillers en exercice : 71
Nombre de conseillers présents : 53
Date de convocation : 20 juin 2025
Date d'affichage : 30 juin 2025

OBJET : Appel à projet "Moins de déchets, ici c'est possible" - Attribution de subventions

Nombre de Conseillers ayant pris part au vote : 64
Nombre de Conseillers ayant voté pour : 64
Nombre de Conseillers ayant voté contre : 0
Nombre de Conseillers s'étant abstenus : 0
Nombre de Conseillers :
<ul style="list-style-type: none"> • ayant donné pouvoir : 11 • n'ayant pas donné pouvoir : 7

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 26 juin à dix-huit heures trente le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, salle Bourdelle EMBARCADERE - 71300 MONTCEAU LES MINES, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

ETAIENT PRESENTS :

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Philippe PIGEAU - M. Jérémy PINTO - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY

VICE-PRESIDENTS

M. Denis BEAUDOT - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Lionel DUPARAY - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Sébastien GANE - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Jean GIRARDON - M. Christian GRAND - M. Gérard GRONFIER - Mme Marie-Claude JARROT - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Philippe PRIET - M. Marc REPY - Mme Christelle ROUX-AMRANE - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - M. Laurent SELVEZ - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Michel TRAMOY - M. Noël VALETTE

CONSEILLERS

ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :

M. Abdoukader ATTEYE
Mme Salima BELHADJ-TAHAR
M. Eric COMMEAU
Mme Marie-Thérèse FRIZOT
M. Frédéric MARASCIA
M. Jean PISSELOUP
Mme Fabrice VESVRES
M. BAUDIN (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)
Mme BLONDEAU (pouvoir à M. Bernard DURAND)
M. DE ABREU (pouvoir à M. Enio SALCE)
Mme GHULAM NABI (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)
M. GOMET (pouvoir à Mme Jeanne-Danièle PICARD)
M. LAGRANGE (pouvoir à M. Jean-François JAUNET)
Mme LODDO (pouvoir à Mme Alexandra MEUNIER)
M. LUARD (pouvoir à M. Noël VALETTE)
Mme MARTINEZ (pouvoir à M. Jérémy PINTO)
M. MEUNIER (pouvoir à Mme Montserrat REYES)
Mme MICHELOT-LUQUET (pouvoir à M. Bernard FREDON)

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Thierry BUISSON



Le rapporteur expose :

« La Communauté Urbaine a adopté en février 2025 l'appel à projet « Moins de déchets ici c'est possible », celui-ci permet d'apporter son aide aux projets de réduction des déchets, notamment à travers un soutien financier.

Les objectifs sont de valoriser une offre tout public sur la prévention des déchets afin de favoriser les pratiques zéro déchet, d'assurer un soutien aux porteurs de projet, et de multiplier les actions afin qu'elles ne soient pas portées uniquement par la CUCM.

L'attribution d'une aide est soumise aux dispositions définies dans le règlement d'intervention.

Cet appel à projet se détaille en 2 volets :

- Volet 1 : L'animation d'ateliers grand public de prévention des déchets. Les projets éligibles pourront recevoir un soutien jusqu'à 80% des dépenses éligibles (TTC) en investissement avec un plafond à 1500€ et 80% des dépenses éligibles en fonctionnement dans la limite de 400 €.
- Volet 2 : Les projet de réduction et/ou réemploi : Développement de projets visant à la réduction de la quantité de déchets par la prévention, le réemploi. Les projets pourront recevoir une subvention jusqu'à 80% des dépenses éligibles (TTC) en investissement avec un plafond à 5 000€ et 80% des dépenses éligibles en fonctionnement dans la limite de 400 €.

Un jury de sélection composé des membres de la commission d'élaboration et de suivi s'est réuni le 27 mai 2025. Celui-ci a pu juger les dossiers selon le barème suivant :

Présentation du projet et enjeux	Objectifs du projets	Impact territorial	Faisabilité technique et économique	Total points	
4	3	2	1	10	

Le jury propose au conseil communautaire de :

- Rejeter les dossiers ci-dessous qui n'ont pas atteint la note de 5/10 d'après le barème :

Volet choisi	Nom du projet	Nom de la structure	Montant total du projet
2	Défi matière	Matière à relier	6 750 €
2	Déménagement de Cap Récup'	Opac Le Creusot	10 000 €

- Soutenir les projets suivants pour un montant total de 3440 € :

Volet choisi	Nom du projet	Nom de la structure	Montant total du projet	Montant proposé en investissement	Montant proposé en fonctionnement
1	Les ambassadeurs de demain	Place à l'action	6 250€	600€	400€
1	La fresque des matières	Matières à relier	2 300€	1 440€	400€
2	Développement de l'usage de contenants consignés pour les menus à emporter	Du vent dans les fleurs	750 €	600€	

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE CONSEIL,
Après en avoir débattu,
Après en avoir délibéré,
DECIDE

- D'approuver le montant des subventions pour chacune des structures ci-dessous :

Volet choisi	Nom de la structure	Montant alloué
1	Place à l'action	1 000€
1	Matières à relier	1 840€
2	Du vent dans les fleurs	600€

- D'autoriser le premier versement correspondant à 50% du montant voté : 1720€ ;
- D'autoriser le versement des 50% restant à la réception des justificatifs ;
- D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget.

Certifié pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le 30 juin 2025
et publié, affiché ou notifié le 30 juin 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Vice-Président,
Jean-François JAUNET

LE PRESIDENT,
Pour le président et par délégation,
Le Vice-Président,
Jean-François JAUNET




Le secrétaire de séance,

Thierry BUISSON

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate flourish.